

La Provisseure
Madame Maud LEROY
ce.0630069h@ac-clermont.fr

A Thiers le 18 septembre 2023

Affaire suivie par :
Sophie BOISSIÈRE
sophie.boissiere@ac-clermont.fr

Le professeur d'aéronautique

Affaire suivie par
M Jean-Valéry MACQ
06-60-92-02-82
Jean-valery.macq@ac-clermont.fr

Tél : 04 73 80 75 75

21 rue Jean ZAY
63300 THIERS

FORMATION AU BREVET D'INITIATION A L'AÉRONAUTIQUE (B.I.A.)

Madame, Monsieur,

Le lycée Jean ZAY organise pour les élèves du bassin, la formation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) ; en partenariat avec le lycée MONTDORY, le collège AUDEMBRON, le collège de BELLIME, le collège DE LA DUROLLE, le collège CONDORCET et le collège ONSLOW....

Le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique est un examen reconnu par la F.N.A. (Fédération Nationale Aéronautique), auquel on peut se présenter après avoir participé à une formation théorique et pratique.

La formation se fait en collaboration avec un aéro-club, sous la responsabilité d'un titulaire du C.A.E.A. et comprend deux parties

- **La partie théorique :**

Sa durée est de l'ordre de 45 heures, **les cours se déroulent au lycée Jean ZAY, à Thiers, les mercredis de 13h30 à 15h30 en F030, à partir du 04/10/2023.**

Les matières enseignées sont :

- *Aérodynamique et mécanique du vol*
- *Navigation, sécurité des vols*
- *Histoire de l'aéronautique et de l'espace*
- *Connaissance des aéronefs*
- *Météorologie*

RETOURNEZ LA PAGE



L'examen national à la mi-mai 2024, comportera 20 questions par matières étudiées, sous la forme d'un QCM.

- La partie pratique :

Cette partie est prise en charge par l'aéro-club d'AMBERT, qui est notre partenaire pour cette formation. Elle prend la forme d'un vol de découverte d'1heure et puis d'un vol de navigation d'1h30, pendant lequel chaque élève aura l'occasion d'occuper la place avant. Durant ces vols, votre enfant est assuré par l'assurance de l'aéro-club.

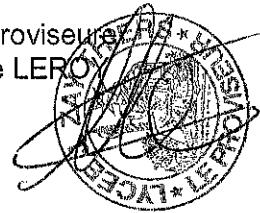
Une **SÉANCE D'INFORMATION** est ouverte à tous les élèves intéressés le **MERCREDI 27 SEPTEMBRE DE 13H30 à 15H30.**

A l'issue de cette séance d'information, votre enfant détermine s'il veut suivre cette formation.

Son **INSCRIPTION** est **OBLIGATOIRE** pour le **DÉBUT DES COURS**
Le **MERCREDI 4 OCTOBRE DE 13H30 à 15H30**

Le lycée Jean ZAY, dans le cadre de son appartenance au campus aéronautique, est support de la formation théorique et prend en charge une partie du coût de cette action. Par ailleurs, la FNA (Fédération Nationale Aéronautique) subventionne à hauteur de 80€ les coûts de la partie pratique, pour les candidats admis à l'examen. **Il reste à votre charge 140€.** Cette somme peut, à votre convenance, être réglée en une fois à l'inscription ou en 3 fois. Vous pouvez éventuellement solliciter le fond social de l'établissement dans lequel votre enfant est scolarisé, pour supporter le coût de cette formation.

La Provisoire
Mme LERO



INSCRIPTION AU BIA POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

A adresser/apporter à Madame BOISSIÈRE ou Monsieur MACQ

Je soussigné(e) Monsieur, Madame :

REPRÉSENTANTS LEGAUX DE L'ÉLÈVE :

NOM _____ PRÉNOM _____

TÉLÉPHONE ET COURRIEL _____

CANDIDAT :

NOM : _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

DATE DE NAISSANCE : _____ LIEU DE NAISSANCE : _____

TÉLÉPHONE portable : _____ MAIL _____

CLASSE : _____ ÉTABLISSEMENT : _____

Inscris mon fils/ma fille à la formation au B.I.A. pour l'année scolaire 2023-2024.

1/ je m'acquitte de la somme forfaitaire de **140 euros**

en une seule fois (je joins obligatoirement le paiement à la présente inscription)

en trois fois (je joins obligatoirement les trois chèques à la présente inscription, ils seront déposés en banque en novembre, en janvier et en mars)

2/ une photocopie recto-verso d'un document d'identité du candidat.

A _____, le _____

SIGNATURE DES RESPONSABLES LÉGAUX

SIGNATURE DU CANDIDAT